

Obligation réglementaire Trackdéchets SOGEQUIP vous accompagne



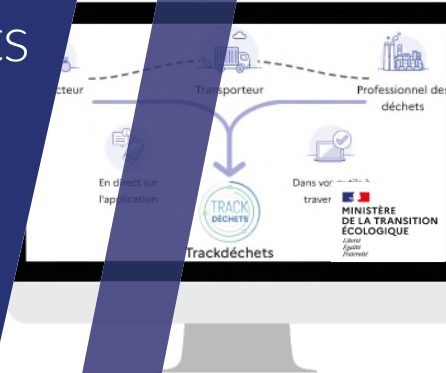
Froid industriel



Traitement d'air



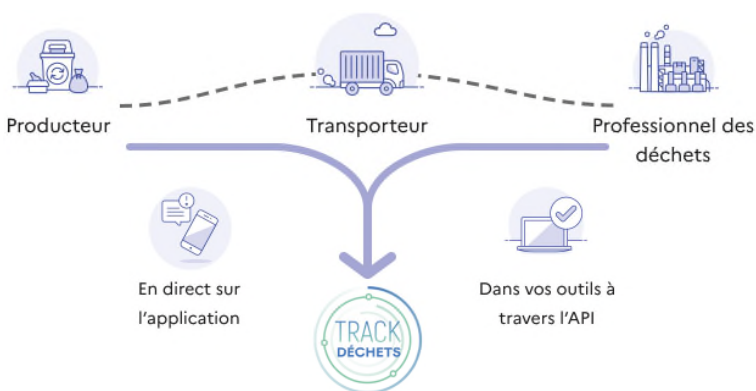
Traitement d'eau



Qu'est-ce que Trackdéchets ?

C'est une plateforme numérique gratuite développée par le Ministère de la Transition Écologique qui interconnecte les acteurs de la chaîne du déchet. Elle vise à dématérialiser la traçabilité des déchets dangereux pour simplifier la gestion et sécuriser les filières.

Trackdéchets est un outil obligatoire pour tous les acteurs concernés par la chaîne de déchets dangereux et de fluides frigorigènes. Votre collaboration est nécessaire car ce système repose sur la **transmission d'informations entre les acteurs.**



Infographie : Site web Trackdéchets

Traçabilité simplifiée & sécurisée

Facilité d'utilisation avec le tableau de bord centralisé



Les déchets dangereux (dont ceux issus des groupes froids & pompes à chaleur) **sont sous la responsabilité de leur producteur, jusqu'à élimination finale**



Déchets dangereux concernés dans notre domaine d'activité

- fluides frigorigènes
- huiles, glycol
- déchets électriques et électroniques
- moteurs électriques
- filtres déshydrateurs
- condenseurs et évaporateurs à air ou à eau
- compresseurs
- démantèlement des groupes froids
- etc.

BSFF : Bordereau de Suivi des Fluides Frigorigènes. Ils sont édités par SOGEQUIP en tant qu'opérateur

BSDD : Bordereaux de Suivi de Déchets Dangereux. À vous de prendre la main !

Vos droits

- **je peux suivre tous mes BSD** en temps réel dans un tableau de bord unique
- **je dispose du registre réglementaire obligatoire** incluant tous mes BSD, quels que soient mes prestataires (conformément à l'obligation de les conserver pendant 5 ans)
- **je peux vérifier les autorisations réglementaires** de mes prestataires déchets

Vos devoirs

En tant que propriétaire de déchets, vous êtes concerné par leur traçabilité :

- **je dois être inscrits** sur Trackdéchets
- **je dois éditer les BSDD** (Bordereaux de Suivi de Déchets Dangereux) à toutes les étapes du parcours du déchet
- **je dois signer l'enlèvement de mes déchets** de manière dématérialisée

Le saviez-vous ? Ces organismes prennent en charge vos déchets gratuitement

- **ECOLOGIC & ECOSYSTEM** pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (et les ampoules d'éclairage usagées)
- **CYCLEVIA** pour les huiles usagées



Inscrivez-vous sans tarder :

Si vous êtes la première personne à rattacher un compte à votre entreprise :

- **créez un compte** utilisateur avec vos identifiants personnels sur <https://trackdechets.beta.gouv.fr/> (il est recommandé de créer un compte avec une adresse générique entreprise)
- **rattachez votre établissement** via le numéro de **SIRET** de l'entreprise.

Vous serez automatiquement administrateur de cette entreprise.

Liens utiles

Scannez-moi pour accéder à Trackdéchets



Scannez-moi pour accéder au tuto « inscription »

